

En Mauricie et au Centre-du-Québec

**Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
« Nos régions se mobilisent! »**

Trois-Rivières, le 15 juin 2016 - Le **Comité d'orientation régional en matière de lutte à la maltraitance de la Mauricie et du Centre-du-Québec** dresse un bilan positif des actions réalisées cette année. Tout en étant conscient qu'il reste beaucoup de travail à faire et que la maltraitance envers les personnes âgées est encore un sujet tabou, force est de constater que les régions se mobilisent et poursuivent leurs actions au niveau de la prévention, du repérage, de l'intervention et de la concertation.

Madame Céline LeBlond, coordonnatrice régionale en matière de maltraitance envers les personnes âgées du Secrétariat aux aînés, souligne qu'en plus de la Table de concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie, de la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie et de la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec, se joignent au comité d'orientation régional en matière de lutte contre la maltraitance la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Trois-Rivières, la Santé publique, le CIUSSS MCQ, le Centre de santé d'Odanak, ainsi que le Centre d'accès pour services en anglais¹.

Au Centre-du-Québec, madame Janik Ouimet, directrice de la **Table de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec**, mentionne qu'en lien avec la maltraitance, plusieurs initiatives ont eu cours cette année. Notons, entre autres, les capsules vidéo et radio sur l'auto âgisme qui ont amené cette réalité avec humour, les formations offertes aux étudiants en lien avec le dépistage de la maltraitance, les affiches informatives distribuées dans toutes les pharmacies à l'intention du personnel, les conférences de sensibilisation et la distribution des rubans et des 100 000 napperons de sensibilisation dans les restaurants, les OMH et les résidences de la région. À noter qu'une publicité radio a été spécialement conçue pour la semaine qui a précédé la journée mondiale de lutte à la maltraitance envers les aînés.

Pour la région de la Mauricie, monsieur André Lecomte, président de la **Table de concertation « Abus auprès des aînés » de la Mauricie**, souligne que de concert avec ses organismes membres, la TCAAM a concentré ses activités sur 3 dossiers majeurs. Le premier étant la « Journée internationale des aînés » du 1^{er} octobre qui a réuni plus de 350 personnes en les sensibilisant à la maltraitance psychologique. Le second, est la poursuite de la mise en place de « sentinelles » sur l'ensemble des territoires de la Mauricie. Ces sentinelles ont pour mission d'orienter les personnes âgées victimes de maltraitance vers les bonnes ressources selon la situation qui les afflige. L'objectif était initialement de former 133 sentinelles et ce sont finalement 148 personnes qui ont été identifiées et formées à jouer ce rôle. Enfin, un travailleur de milieu a été engagé afin de repérer et de référer des personnes âgées en situation de vulnérabilité. En terminant, ces dossiers s'ajoutent à des demandes de conférences de la part de groupes qui désirent en savoir plus sur la lutte à la maltraitance envers les aînés.

Aujourd'hui le 15 juin, **Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées**, deux conférences de monsieur Yvon Riendeau, gérontologue, ont lieu pour sensibiliser les personnes âgées face à la maltraitance et à l'intimidation, une à Trois-Rivières et une à Victoriaville. Plus de 200 personnes âgées sont attendues.

Le phénomène de la maltraitance à l'endroit des aînés est peu connu ou reconnu de la part des aînés eux-mêmes, de leurs proches, des intervenants et de la population en général, mais il est pourtant bien présent et crée du tort et de la détresse chez plusieurs personnes âgées. Afin de contrer la maltraitance envers les aînés, il importe de rehausser le niveau de vigilance et d'améliorer les connaissances liées à ce phénomène, et ce, auprès de toute la société. Pour souligner cette **Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées**, des rubans mauves sont distribués par nos organismes partenaires et nous invitons vivement la population à les arborer en signe de solidarité.

Madame Céline LeBlond a conclu ainsi: « Nous pouvons affirmer que le milieu se mobilise. Nous sentons une réelle volonté des partenaires de lutter contre la maltraitance et cet aspect est très positif. Je les remercie pour leur engagement. » Elle a insisté sur l'importance pour les aînés d'en parler et d'aller chercher de l'aide. Il existe des ressources comme le numéro 811 INFO-SOCIAL où la réponse est assurée par des intervenants psychosociaux qualifiés. De plus, la **Ligne Aide Abus Aînés (1 888 489 ABUS [2287])** est une ligne d'écoute et de référence qui est accessible partout au Québec. Enfin, les gens peuvent aussi appeler au guichet d'accès de leur centre de santé et de services sociaux.

Partenaires du comité d'orientation régional en matière de lutte à la maltraitance :



CENTRE FOR ACCESS TO SERVICES IN ENGLISH
CENTRE D'ACCÈS POUR SERVICES EN ANGLAIS



– 30 –

Source et renseignements : Céline LeBlond
Coordonnatrice régionale Mauricie et Centre-du-Québec en matière de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées
819 693-3696 ou celine.Leblood@ssss.gouv.qc.ca

¹ Le Centre d'accès pour services en anglais offre du soutien afin de faciliter l'accès aux soins de santé et services sociaux en anglais : services de liaison entre les établissements publics ou communautaires pour les services de première ligne ; services d'interprète/accompagnateur dans les cas lourds ou urgents ; promotion/sensibilisation par différents outils (sessions d'information, dépliants, vaccination annuelle, maltraitance envers les aînés, proches-aidants, personnes âgées vulnérables, etc.).